



# CROSBY BIO



Le très précoce pour une récolte grain ou fourrage en toute sérénité.

## POINTS

- Bon niveau rendement grain
- Très bon profil maladie
- Bonne teneur en amidon en récolte fourrage

Mixte  
Très  
Précoce

indice  
F 230  
G 240

**SITUATION OFFICIELLE** Inscrit au CTPS France en 2019 en G0 (Très précoce)

**BESOIN EN SOMME DE T°C** pour 32 % de H<sup>2</sup>O :  
(base 6°C) 1655°C

**OBJECTIF DE PEUPEMENT CONSEILLÉ** (en plantes/ha)  
**EN GRAIN :**

Très haut potentiel : 110 000 pl  
Terres profondes : 105 000 pl  
Terres séchantes Faible RU : 100 000 pl

*Pour le réglage du semoir, tenir compte des pertes éventuelles à la levée,*

## PROFIL AGRONOMIQUE

- Vigueur de Départ ● ● ● ○ ○
- Exploration du sol  ● ● ● ● ○
- Aptitude à rester vert ● ● ● ● ○
- Tolérance à la verse ● ● ● ● ●
- Gabarit   
Très court ● ● ● ○ ○   
Haut
- Hauteur insertion   
Basse ● ● ○ ○ ○   
Haute
- d'épi   
Retom- ● ● ● ○ ○   
Dressé

## PROFIL MALADIES

- Tolérance au charbon des in-   
florescences ● ● ● ● ●
- Tolérance à l'helminthosporiose ● ● ● ● ●
- Etat sanitaire des épis ● ● ● ● ●

Semences issues de l'Agriculture Biologique  
Seeds from Organic Farming



## PRODUCTION DES SEMENCES

L'Agriculture Biologique est un mode de production qui recourt à des pratiques culturales et d'élevage limitant l'utilisation d'intrants chimiques. Elle exclut notamment l'usage des produits chimiques de synthèse et des OGM. Une semence commerciale certifiée « Agriculture Biologique » (AB) est une semence dont :

- La multiplication au champ a été conduite conformément aux règles de l'Agriculture Biologique
- Le process (récolte, calibrage, stockage, conditionnement, transport, étiquetage,...) respecte ces mêmes règles.

## TRAITEMENT DES SEMENCES

Les semences de maïs AB sont livrées sans traitement de semences.

## CERTIFICATION

L'ensemble des variétés BIO/AB commercialisées par Limagrain Europe figure sur les certificats de Limagrain Europe.

La certification du mode de production biologique a été délivrée par l'organisme de contrôle qui atteste que notre société s'est engagée à respecter les règles de production biologique en vigueur. Elle est apte à faire produire, à préparer et à commercialiser des produits conformes au mode de production biologique.

Les partenaires de Limagrain pour la multiplication et le conditionnement de semences disposent également de la double certification « Biologique ».